



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT # 605-26 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLU(E)S MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, Johanne Godin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Simon que le Conseil municipal, lors de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2026, a adopté le règlement numéro # 605-26 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal sis au 49, rue du Couvent à Saint-Simon, du lundi au jeudi aux heures régulières d'ouverture du bureau municipal.

Donné à Saint-Simon, ce 8 avril 2026.

Johanne Godin, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Johanne Godin, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Simon, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le 8 avril 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8^e jour d'avril 2026.

Johanne Godin, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière